

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Retiré

AMENDEMENT

N ° II-CD64

présenté par

M. Orphelin, Mme Pompili, M. Alauzet, Mme Rossi, Mme Rilhac, Mme Fontaine-Domeizel, M. Daniel, M. Chalumeau, Mme Vanceunebrock, Mme Wonner, Mme Valetta Ardisson, Mme Chapelier, Mme Riotton, Mme Bagarry, M. Galbadon, Mme Robert, M. Dombrevail, Mme Sarles, Mme Trisse, M. Morenas, Mme Mörch, Mme Tiegna, M. Vignal, M. Haury, rapporteur M. Nadot, M. Perrot, Mme Melchior, M. Buchou, Mme Kerbarh, Mme Dupont, Mme Abba, Mme Meynier-Millefert, M. Martin, M. Chiche, Mme De Temmerman, rapporteure Mme Le Feur, Mme Toutut-Picard, Mme Krimi, M. Delpon et M. Gouffier-Cha

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	30 000 000	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	30 000 000
TOTAUX	30 000 000	30 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à doter dès 2019 le programme 181 « Prévention des risques » (à l'action 1 « la prévention des risques technologiques et des pollutions ») comprenant le budget de l'ADEME de 30 millions d'euros supplémentaires pour le plan de déploiement de l'hydrogène pour la transition énergétique.

Le présent amendement vise à ajouter 30 millions d'euros supplémentaires aux moyens du plan de déploiement de l'hydrogène pour la transition énergétique pour 2019. Pour rappel, le ministre de la Transition écologique annoncé en juin dernier 100 millions d'euros dès 2019 dédiés aux premiers déploiements de l'hydrogène dans l'industrie, la mobilité et l'énergie. Un soutien de l'ADEME à hauteur de 20 millions d'euros est prévu pour piloter le déploiement de ces crédits et accompagner les projets et acteurs de la filière partout en France. Un soutien de 50 millions d'euros du secrétariat général pour le grand plan d'investissement en avances remboursables est également prévu.

Par conséquent, il manque 30 millions d'euros pour parvenir aux 100 millions d'euros annoncés en 2019.

Conformément aux règles de la LOLF, pour équilibrer la mission, les frais de fonctionnement du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire sont réduits de 30 millions d'euros, dans le programme « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables » (à l'action 3 « la politique et la programmation de l'immobilier de l'administration centrale et des moyens de fonctionnement des services »).